



HYPOTHÈQUE BAS CLIMAT

Assainissement énergétique : la BAS accorde des financements avec une réduction du taux d'intérêt pendant cinq ans au maximum pour des mesures d'assainissement énergétique.

Vous souhaitez rénover votre logement tout en préservant l'environnement ? Dans ce cas, l'Hypothèque BAS Climat est la bonne option. Elle vous permet de financer des mesures d'assainissement énergétique à un taux d'intérêt réduit pour une durée maximale de cinq ans.

Vos avantages

Taux d'intérêt réduit pour une durée fixe
(base : conditions pour une hypothèque BAS standard à taux fixe)

Planification des charges d'intérêt (à partir de CHF 50'000 déjà)

Conditions

Montant minimum	CHF 50'000
Montant maximum	CHF 250'000
Taux d'intérêt	Offre personnalisée
Durée	de 2 à 5 ans

Conditions préalables

- Financement de mesures d'assainissement énergétiques/écologiques.
- Les mesures d'assainissement permettent d'atteindre au moins le niveau 1 du Rating immobilier BAS®.
- D'autres certificats/labels existants peuvent être pris en compte en accord avec la BAS.

Intéressé-e ?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.bas.ch/hypothequ climat. Vous y trouverez également une demande de financement en ligne.

Nous vous conseillons volontiers

Nous sommes à votre disposition pour un conseil personnalisé et des d'informations supplémentaires. Vous pouvez nous joindre aux heures de bureau habituelles.

Votre équipe de conseil à Lausanne : tél. 021 319 91 00
Courriel : financement@bas.ch

